



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



TARIFS 2024 MAJ 22/12/24

Prestations proposées par le
CREPS Centre-Val de Loire

(Accueil - Réservation)





SOMMAIRE

3

CONDITIONS DE SÉJOUR ET D'ACCUEIL

4

HÉBERGEMENT

6

RESTAURATION

11

SALLES PÉDAGOGIQUES ET SPÉCIALISÉES

12

INSTALLATIONS SPORTIVES

17

PRESTATIONS ET FRAIS ANNEXES



CONDITIONS DE SÉJOUR ET D'ACCUEIL

*Vu la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs et notamment l'article L227-2 du code de l'action sociale et des familles ;
Vu le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
Vu le décret n°2022-1467 du 24 novembre 2022 relatif aux centres de ressources, d'expertise et de performance ;
Vu le règlement intérieur de l'établissement voté en conseil d'administration le 28/11/2023*

Conditions de séjour et d'accueil

Les conditions de séjour et d'accueil d'un usager au sein du CREPS sont fixés par le présent document. L'usager est accueilli suivant le contenu du devis élaboré. La réservation est considérée comme ferme dès réception du devis signé par l'usager.

Demande de modifications

Toute demande de modifications de la durée du séjour, des effectifs ou prestations doit être formulée **par écrit au maximum 10 jours avant le début du séjour.**

Obligations du CREPS

Le CREPS s'engage à organiser et à exécuter les prestations indiquées sur le devis validé et à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables.

Le CREPS s'engage à transmettre une facture auprès du bénéficiaire au terme du séjour, dans un délai d'un mois.

Obligations et responsabilités de l'usager

L'usager s'engage à respecter l'ensemble du contenu des conditions de séjours et d'accueil.

L'usager s'engage à transmettre en temps utile au CREPS l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution par ce dernier de sa mission dans les meilleures conditions (régime alimentaire spécifique, conditions d'accessibilité nécessaires, ...).

L'usager s'engage à respecter le règlement intérieur du CREPS, sa démarche environnementale et ses règles de vie (zone fumeur, tri sélectif des déchets, ...).

Responsabilité civile et garantie des biens loués

L'usager assure la responsabilité civile de l'ensemble des participants au stage. Le bénéficiaire est responsable de son matériel et de ses effets personnels, dans le cadre de son assurance personnelle.

En cas de dégradation, de casse ou de vol de son matériel et de ses effets personnels, le CREPS n'est pas tenu de prendre en charge un remplacement ou un dédommagement. Il garantit également la totalité des équipements mis à disposition pendant la durée de la location. Tout dommage causé aux biens loués ou aux installations sera à la charge de l'usager. En cas de dommage causé à un tiers ou à l'établissement, l'usager s'engage à en supporter les conséquences financières.

HÉBERGEMENT

(Tarifs applicables à partir
du 1^{er} janvier 2024)

PUBLIC EXTÉRIEUR	
HÉBERGEMENT	TARIFS PAR PERSONNE
NUITÉE EN CHAMBRE INDIVIDUELLE	52 €
NUITÉE EN CHAMBRE DOUBLE	40 €
NUITÉE EN CHAMBRE TRIPLE	32 €

STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
HÉBERGEMENT	TARIFS PAR PERSONNE
NUITÉE EN CHAMBRE INDIVIDUELLE	32 €
NUITÉE EN CHAMBRE DOUBLE	20 €
NUITÉE EN CHAMBRE TRIPLE	20 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE INDIVIDUELLE	47 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE DOUBLE	35 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE TRIPLE	35 €

PUBLIC SCOLAIRE EN SEMAINE SCOLAIRE	
HÉBERGEMENT	TARIFS PAR PERSONNE
NUITÉE EN CHAMBRE INDIVIDUELLE	32 €
NUITÉE EN CHAMBRE DOUBLE	20 €
NUITÉE EN CHAMBRE TRIPLE	20 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE INDIVIDUELLE	47 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE DOUBLE	35 €
PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRE TRIPLE	35 €

En cas d'hébergement en pension complète d'un groupe dont l'effectif est supérieur ou égal à 20 personnes : gratuité d'une installation sportive (la moins chère de l'ensemble des installations réservées) et d'une salle de formation. Cependant, dans le cas où l'effectif au commencement du stage serait inférieur à 20 personnes (contrairement à ce qui aurait été réservé), l'installation sportive et la salle de formation se verront facturées.



RESTAURATION

(Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2024)

REPAS AU SELF

PRESTATION DE RESTAURATION AU SELF		TARIFS PAR PERSONNE
	PETIT DÉJEUNER TOUT TYPE DE PUBLIC	5,50 €
	DEJEUNER OU DINER USAGER EXTÉRIEUR	12 €
	DEJEUNER OU DINER STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7,50 €
	COMMENSAUX (indice de rémunération < 383 ; service civique ; stagiaire de l'établissement)	4,25 €
	COMMENSAUX (382 < indice de rémunération < 543)	5,35 €
	COMMENSAUX (indice de rémunération > 542)	6,50 €
	FORMATEURS OCCASIONNELS, ENCADREMENT DES STRUCTURES SHN	6,50 €
	DÉJEUNER OU DINER "ÉQUIPE NATIONALE" (Contenu du repas self adapté sur demande de l'organisateur)	17,00 €



Personnel de service en supplément

Heure de service de jour : 34.80€ / heure

Heure supplémentaire de service à partir de 21H : 40.80€ / heure

PRESTATIONS TRAITEUR (*Repas servis à table, Buffets, Cocktails*)

COCKTAILS		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
	Jeunesse et sports	Hors Jeunesse et sports
COCKTAIL " ENTRE AMIS "	4,20 €	5 €
COCKTAIL " RÉCEPTION "	6,30 €	7€
COCKTAIL " CONVIVIAL "	13,20 €	14 €
COCKTAIL " GOURMAND " (supplément champagne sur devis)	17,60€	19 €

BUFFETS		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
	Jeunesse et sports	Hors Jeunesse et sports
BUFFET " CAMPAGNARD "	20 €	23 €
BUFFET " TRADITION "	26 €	29 €
BUFFET " DIRECTION "	36 €	39 €

Tarif jeunesse et sports (JS) : attribué aux associations agréées « jeunesse et sports »

REPAS SERVIS À TABLE

PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
	Jeunesse et sports	Hors Jeunesse et sports
REPAS " DÉJEUNER DE TRAVAIL "	20,00 €	23,00 €
REPAS " AFFAIRE "	23 €	26 €
REPAS " TERROIR "	26 €	29 €
REPAS " PRESTIGE "	32 €	35 €

Tarif jeunesse et sports (JS) : attribué aux associations agréées « jeunesse et sports »





TARIFICATION DES PRESTATIONS ANNEXES (*Pauses-café, pique-niques, plateaux repas, goûter, collation*)

PAUSES CAFÉ			
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE		
	Jeunesse et sports	Hors Jeunesse et sports	
PAUSE-CAFÉ (café, thé, chocolat)	2 €	2,20 €	
PAUSE-CAFÉ " CLASSIQUE " (café, thé, gâteaux secs)	3,20 €	3,50 €	
PAUSE-CAFÉ " VIENNOISE " (café, thé, chocolat, 2 viennoiseries ou 2 chouquettes)	4 €	4,20 €	
PAUSE-CAFÉ " DÉTENTE " (café, thé, chocolat, jus de fruits, assortiment gâteaux secs)	4,80 €	5 €	

Tarif jeunesse et sports (JS) : attribué aux associations agréées « jeunesse et sports »

REPAS FROID - PIQUES-NIQUE		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
	Jeunesse et sports	Hors Jeunesse et sports
PIQUE NIQUE À EMPORTER	8,50	9,50 €

PLATEAUX REPAS		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
PLATEAU " RÉUNION "	Sur devis	
PLATEAU " DÉTENTE "	Sur devis	
PLATEAU " PRESTIGE "	Sur devis	

GOÛTERS / COLLATION		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
GOÛTER	2,20 €	
COLLATION SUCRÉ	5 €	
COLLATION SALLÉE	7,90 €	

EAU / VINS		
PRESTATION DE RESTAURATION	TARIFS PAR PERSONNE	
EAU DE SOURCE EN BOUTEILLE PLASTIQUE 0,5 L	0,80 €	
EAU DE SOURCE EN BOUTEILLE PLASTIQUE 1,5 L	1,20 €	
VINS FINS (Carte des vins à disposition sur demande)	Sur devis	

Tarif jeunesse et sports (JS) : attribué aux associations agréées « jeunesse et sports »

SALLES PÉDAGOGIQUES ET SPÉCIALISÉES

(Tarifs applicables à partir
du 1^{er} janvier 2024)

SALLES PÉDAGOGIQUES ET SPÉCIALISÉES		TARIFS	
SALLE DE FORMATION (CAPACITÉ DE 8 À 40 PERSONNES)	1/2 journée	65 €	
SALLES DE FORMATION CAPACITÉ DE 60 PERSONNES (Bloc de 3 salles modulables)	1/2 journée	130 €	
AMPHITHÉÂTRE	1/2 journée Tarifs JS	450 €	
	Journée Tarifs JS	600 €	
	1/2 journée Tarifs Hors JS	900 €	
	Journée Tarifs Hors JS	1 200 €	
PRIVATISATION DE L'ESPACE CAFÉTÉRIA	1/2 journée	120 €	

Tarif jeunesse et sports (JS) : attribué aux associations agréées « jeunesse et sports »



INSTALLATIONS SPORTIVES

(Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2024)

INSTALLATIONS SPORTIVES (HORS VÉLODROME)

TARIFICATION INSTALLATIONS SPORTIVES		TARIFS
HALLE DES SPORTS 1 OU 2 (Surface de terrain : 845 m ²)	1/2 journée	150 €
	1/2 journée	200 €
	1/2 journée	170 €
HALLE DE GYMNASTIQUE		
GYMNASE - TERRAIN SANS GRADINS (Surface de terrain : 1 056 m ²)	1/2 journée	150 €
GYMNASE AVEC GRADINS* (Surface de terrain : 1 056 m ²)	1/2 journée	200 €
SALLE DE BOXE (Surface de terrain : 1 056 m ²)	1/2 journée	150 €
SALLE DE DANSE (Surface de terrain : 1 056 m ²)	1/2 journée	150 €

La capacité d'accueil en nombre de visiteurs est à valider avec le responsable du pôle accueil-réservation-communication lors de la réservation.

TARIFICATION INSTALLATIONS SPORTIVES		TARIFS	
TERRAINS SYNTHÉTIQUES (Foot / Rugby ou Foot/Hockey)	1/2 journée	x	
	À l'heure	40 €	
PISTE DE BMX	1/2 journée	150 €	
PISTE DE BMX (Avec la butte de départ à 8 mètres)	1/2 journée	170 €	
PISTE D'ATHLÉTISME	1/2 journée	x	
	À l'heure	40 €	

VÉLODROME – FORFAIT ACCUEIL DE GROUPE

ENTRAÎNEMENT		TARIFS	
PISTE SANS EXCLUSIVITÉ	À l'heure	40 €	
	1/2 journée	150 €	
PISTE AVEC EXCLUSIVITÉ	À l'heure	80 €	
	1/2 journée	300 €	
PISTE AVEC AIRE CENTRALE	À l'heure	100 €	
	1/2 journée	700 €	
AIRE CENTRALE	1/2 journée	300 €	
AIRE CENTRALE AVEC GRADINS	1/2 journée	500 €	

COMPÉTITION		TARIFS
FORFAIT COMPÉTITION Piste + Aire Centrale + Tribunes + Sonorisation + Mise à disposition de moquettes (L'aire centrale devra obligatoirement être recouverte de moquettes. L'installation de celles-ci sera assurée par l'organisateur de la compétition)	1 jour	600 €
	2 jours	1 000 €
	3 jours	1500 €
	Par jour sup.	500 €
ÉVÈNEMENTIELS		TARIF
FORFAIT ÉVÈNEMENTIEL (Piste + aire centrale + installation de moquettes)	Par jour	1 200 €



VÉLODROME – FORFAIT TOUT PUBLIC

		CRENEAUX TOUT PUBLIC pour 2 séances/semaine	OBSERVATIONS
Du 01/01 au 30/04 puis du 01/10 au 31/12			
À LA SÉANCE 2H30		9 €	Le temps de travail du Chef de piste sera de 3h/séance.
À LA CARTE 11 Entrées dont la 1ère gratuite (valable jusqu'à fin avril 2024)		90 € (soit 8.20 € la séance)	Soit 0,80 € d'économie / séance.
ABONNEMENT TRIMESTRIEL		140 €	Soit 5,80 € / séance.
MOINS DE 18 ANS À LA SÉANCE 2H30			
MOINS DE 18 ANS À LA CARTE 11 Entrées dont la 1ère gratuite (valable jusqu'à fin avril 2024)		70€ (soit 6.40€ la séance)	Soit 0,60 € d'économie/séance.
ABONNEMENT TRIMESTRIEL		112 €	Soit 4,60 € / séance.

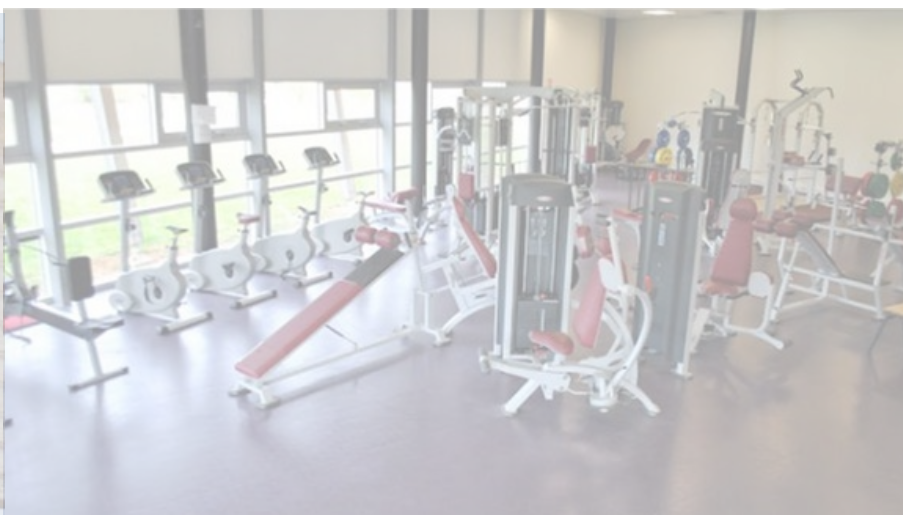
2 créneaux de 2h30 / semaine (voir planning) - Temps de travail du chef de piste = 6h (2x3h)

PRESTATIONS ANNEXES		OBSERVATIONS
BAPTÊME DE PISTE (sur réservation) Groupe de 10 pers. MAX	20 € / pers	Durée 1h. Du lundi au samedi Sur réservation.
MOINS DE 18 ANS BAPTÊME DE PISTE (sur réservation) Groupe de 10 personnes maximum	15 € / pers	Durée 1h. Du lundi au samedi Sur réservation.
LOCATION CROCHET / STOCKAGE SÉCURISÉ	60 €	Du 01/01 au 30/04 puis du 01/10 au 31/12 Par jour de compétitions Pour les créneaux tout public Tarif valable pour 10 entrées ou abonnement trimestriel
LOCATION ENSEMBLE DE TRANSPORTEURS MYLABS	300 €	
LOCATION TRANSPONDEUR INDIVIDUEL	20 €	

INSTALLATIONS DÉDIÉES À LA REMISE EN FORME		TARIFS
SALLE DE MUSCULATION	À l'heure	50 €

BALNÉO (Sauna/Hammam/Jacuzzi)	À l'heure	100 €
	THERMOROOM	
THERMOROOM	À l'heure	70 €
	1/2 journée	110 €
	Journée	200 €

La mise à disposition de ces installations impose de respecter les conditions d'encadrement avec la présence obligatoire d'un responsable et de ne pas dépasser un effectif de 10 personnes.





PRESTATIONS ET FRAIS ANNEXES

PRESTATIONS	TYPE DE FRAIS	TARIFS
REPROGRAPHIE	Photocopie A4	0,25 €
	Photocopie A3	0,40 €
MINIBUS CREPS	Tarif kilométrique	3 €
CARTE D'ORIENTATION	Tarif à l'unité	1,15 €
PERTES ET DÉGRADATIONS	Perte de clé (transpondeurs)	73,00 €
	Perte de carte de chambre	11,00 €
	Perte de carte repas	3,80 €
	Frais de remise en état après dégradation	50,00 €
	Frais de remise en état relatif à la pose d'adhésif sur le sol des installations sportives	500,00 €
	Perte de transpondeur (vélodrome)	70 €